

L'avocat François DuRieux, échevin de la ville de Luxembourg depuis 1751, ayant été désigné pour entrer comme conseiller surnuméraire au Conseil provincial (qu'il devra présider à partir de 1788), il fallait procéder à son remplacement.<sup>34)</sup>

Comme il résulte d'une lettre adressée le 11. 3. 1756 par le baron François-Albert de Boland \*) au ministre plénipotentiaire Cobenzl (de qui il était l'homme de confiance), la nomination de Ransonnet aux fonctions d'échevin «seroit une consolation pour l'abbé de St-Maximin qui a les moines à sa manche».<sup>35)</sup>

Aussi, par lettres patentes datées de Bruxelles le 7. 4. 1756, l'impératrice Marie-Thérèse, «pour le bon rapport qui lui a été fait sur la personne de Henri-Joseph Ransonnet, avocat, et sur sa capacité, expérience et diligence, à la délibération» du duc Charles de Lorraine, son lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, le commet «échevin haut-justicier» de la ville de Luxembourg.<sup>36)</sup>

Les fonctions d'échevin, que Ransonnet exercera jusqu'à sa mort, seront interrompues par celles de justicier, c'est-à-dire de premier magistrat de la ville, auxquelles il fut appelé en 1758 et 1772.<sup>37)</sup>

L'année de son mariage, qui eut également lieu en 1756, Ransonnet était landmayer de Schuttrange.<sup>38)</sup>

Entré aux Etats comme député des villes, H.-J. Ransonnet y déploya une certaine activité en 1759/60, en qualité de commissaire chargé de lever des recrues. Etant donné que pour chaque quartier un représentant du Tiers Etat était attaché à un commissaire de l'Etat noble, Ransonnet secondait le marquis du Pont-d'Oye \*\*) pour la levée de 270 recrues.

Des quelque trente commissaires désignés pour cette levée, Ransonnet totalisa le plus grand nombre de journées consacrées à cette besogne ingrate : 75. Mais en consultant le relevé des rémunérations, on est frappé de constater que la valeur du travail des commissaires sortis de l'Etat noble était estimée à près du double de celle des membres du Tiers-Etat.<sup>39)</sup>

Ransonnet exerçait également, avec Ludovisi d'Orley, les fonctions de commissaire préposé à la direction des logements militaires. C'est en cette qualité que les deux commissaires furent chargés le 4. 10. 1765, par Cobenzl, de trouver un logement convenable pour un officier de marque, le comte de Daun, capitaine au régiment de Plemketh et fils unique du maréchal.

---

\*) Nous verrons plus loin que le fils du seigneur de Mont St-Jean, Maximilien de Boland, épousera la fille de H. J. Ransonnet.

\*\*) Sa biographie figurera dans un des prochains fascicules.